



PING PONG CLUB PEROLS

CHARTRE DU JOUEUR



-  **Respect des horaires d'ouverture des séances d'entraînements**
(18H le mardi et le vendredi, 17H30 le Mercredi, 17H le Jeudi, 14H le Samedi)
-  **Installations et rangements des tables uniquement par les adultes**
-  **Installations et rangements des séparations par l'ensemble des licenciés**
-  **Respect des horaires de fermeture des séances d'entraînements**
(22H30 en semaine, 18H le Samedi)
-  **Arrêt de l'entraînement à 22H pour effectuer le rangement du matériel**
(séparations, tables...)
-  **Tenue vestimentaire règlementaire (tee shirt et short) et les chaussures de sport obligatoires pour les entraînements et la compétition**
-  **Le verre de l'amitié a lieu une fois le matériel rangé. Chaque joueur peut contribuer à celui-ci en apportant boissons ou grignotes**
-  **Présence des joueurs et joueuses obligatoire à 08H00 lors des matchs à domicile le dimanche matin (mise en place aire de jeux, nettoyage des tables...)**
-  **Respect du début des matchs à domicile à 09H le dimanche matin**
-  **Respect du choix du capitaine sur la composition de son équipe**
-  **La convivialité du dimanche est prise en charge par le club**
-  **Respect du matériel du club (tables, séparations, tables de marque, marqueurs, balles)**
-  **Respect de la propreté du local après chaque entraînement et chaque compétition**
-  **En tant que pongiste du club du PPC Pérols , je m'engage à respecter mes coéquipiers , les entraîneurs , les adversaires , les officiels et les spectateurs .**

